

Rejoignez le « réseau de valorisation des animaux »

De quoi s'agit-il ?

L'élevage des animaux de rente revêt une grande importance en Suisse. Même lorsque les animaux sont détenus selon les règles et reçoivent les meilleurs soins, il peut arriver qu'ils tombent malades ou se blessent. Dans les cas les plus graves, l'animal n'a aucune chance de guérison et doit être abattu au plus vite. Les détenteurs d'animaux, les transporteurs, les marchands de bétail et les vétérinaires déplorent depuis quelque temps qu'il est toujours plus difficile de trouver des abattoirs et des prestataires de services disposés à abattre des animaux malades ou blessés hors calendrier. Dans de nombreuses régions, l'infrastructure est insuffisante et les personnes compétentes font défaut.

Les détenteurs se voient donc contraints d'euthanasier leurs animaux à la ferme et de mandater une entreprise spécialisée pour leur élimination. Cela concerne aussi des animaux dont la viande pourrait donc entrer sans problème dans la chaîne agroalimentaire. Le « réseau de valorisation des animaux » a pour objectif de corriger cette situation.

Objectifs du projet

Sous la direction de Proviande, un groupe de travail composé de membres de différentes organisations issues de la recherche, du monde vétérinaire, de la production animale et du commerce a élaboré une solution qui poursuit les objectifs suivants :

Assurer des prestations de services pour l'abattage d'animaux malades ou blessés hors calendrier et la valorisation de leurs carcasses, notamment :

- Étourdissement et saignée dans l'exploitation
- Possibilités de transporter les animaux malades et blessés, ainsi que ceux ayant déjà été étourdis et saignés
- Possibilités de valoriser les carcasses, prévention du gaspillage alimentaire

Procédure

- Les entreprises et les particuliers peuvent s'inscrire et indiquer les services qu'ils proposent à l'adresse ci-dessous jusqu'au 31 mars 2025 :
- Les coordonnées, y c. l'offre de prestations, sont publiées gratuitement sur le site www.proviande.ch/ausserplanmaessige-schlachtung.
- En cas de besoin, les détenteurs d'animaux peuvent consulter la liste des prestataires de services enregistrés et trouver un interlocuteur pour les abattages hors calendrier.

Protection des données

Les directives sur la protection des données figurent dans le formulaire d'inscription.

Faire la promotion du réseau

Plus le réseau rassemblera de personnes et d'entreprises, plus il aura d'impact ! Nous vous prions donc de bien vouloir remplir le formulaire d'inscription avant le 31 mars 2025 et de le diffuser auprès des personnes que cela pourrait intéresser.

Inscription



<https://forms.office.com/e/D3Fmpkekre>

Pour de plus amples informations

Proviande

Pirmin Hodel
Case postale,
3001 Berne
Tél. 031 309 41 40
pirmin.hodel@proviande.ch